

Le 28 avril 2017

Monsieur le Président Bloch, Cher Gilles,
Madame la Présidente Retailleau, Chère Sylvie,

Vous avez, hier, jeudi 27 avril donné conjointement un entretien à l'organisme de presse AEF. Nous ne pouvons que nous étonner, à la fois du calendrier avec lequel cet entretien a été donné, mais surtout de son contenu.

Nous nous permettons de rappeler que la ComUE Paris-Saclay, comprend non-seulement l'Université Paris-Sud, des organismes de recherche, des écoles d'ingénieurs, mais également deux autres universités dont nous sommes les représentants : l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et celle d'Évry Val-d'Essonne.

Ces deux universités sont historiquement fortement engagées de longue date dans la construction de la ComUE Paris-Saclay et de l'Université-cible qui doit en résulter. Par ailleurs, la marque Paris-Saclay n'est la propriété d'aucun des membres de la ComUE et personne ne peut en disposer sans concertation ni accord signé.

Vous n'avez pas jugé utile ni de citer ces universités ni de mentionner les remarques que nous avons pu formuler sur le texte issu du G7 portant sur l'Université-cible, puisque vous expliquez simplement dans une dépêche AEF que lors du dernier conseil des membres : « le tour de table a montré, avec un spectre de nuances, que les écoles d'ingénieurs exprimaient collectivement une difficulté à porter ce texte devant leurs CA ».

Cette dépêche AEF constitue un manque d'égard vis-à-vis des communautés universitaires qui se sont impliquées sans compter dans la construction de l'Université Paris-Saclay.

Comme le procès-verbal du conseil des membres du mercredi 26 avril dernier ne manquera pas de le rappeler, l'UVSQ a pourtant exprimé son désaccord profond sur ce texte, et notamment sur le fait que l'Université Paris-Sud serait la seule université autorisée à intégrer l'Université-cible. À titre d'exemple, a été relayée lors de cette réunion la position unanime du conseil d'administration de l'UVSQ en date du 18 avril dernier, qui souhaite que l'UVSQ intègre l'Université-cible dès sa création, et qui ne prévoit pas de proposition alternative. De son côté l'UEVE a exprimé son besoin de faire remonter des propositions d'évolution.

Nous ne pouvons ainsi que nous désoler de la décision que vous avez prise unilatéralement et de votre volonté de passer sous silence les points de vue divergents et constructifs que nous avons pu exprimer, voire même de rapporter des avis erronés.

Nous faisons notamment référence à un courriel que, Madame la présidente Retailleau, vous avez envoyé hier, jeudi 27 avril après-midi, où vous écrivez : « Les autres établissements - les trois universités, l'ENS Paris-Saclay et les organismes de recherche - ont, quant à eux, affirmé clairement et fortement leur soutien et leur accord avec la proposition [*document de synthèse sur l'université-cible*] ». L'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines conteste fermement avoir affirmé son soutien au texte de synthèse sur l'Université-cible, comme le procès-verbal du conseil des membres du 26 avril 2017 le rappellera une nouvelle fois.

Nous comprenons la volonté d'aller vite, mais nous étonnons de voir faire de l'Université Paris-Sud le centre exclusif de l'Université Paris-Saclay. Nous notons également que le classement de Shanghai est un classement additif. Associer des universités du périmètre Paris-Saclay améliorerait immédiatement le rang de l'Université Paris-Saclay dans le classement de Shanghai. A titre d'exemple, l'association des universités de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et Université Paris-Sud permettrait d'arriver à un meilleur classement que celui qui est aujourd'hui celui de l'Université Paris-Sud, vraisemblablement entre le 20^e et le 25^e rang mondial. Monsieur le Président Bloch, en imposant une Université-cible centrée uniquement sur l'Université Paris-Sud et des organismes de recherche, vous vous privez d'un argument supplémentaire pour l'obtention de l>IDEX.

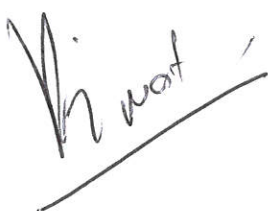
Nous soulignons par ailleurs que l'Université d'Evry a structuré un projet d'ISITE très bien évalué sur le fond mais que le jury a demandé à ce que nous rejoignons l>IDEX Paris-Saclay. L'opération en cours est une vraie menace sur la confiance nécessaire au fonctionnement équilibré et harmonieux de l'ensemble.

En conséquence, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Université d'Évry Val-d'Essonne souhaitent que le texte issu du G7 soit amendé avant qu'il ne soit proposé au vote du Conseil des membres, et que les positions de chacun soient prises en compte.

Cette demande concernant tous les membres de la ComUE, nous nous permettons de leur adresser également ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président Bloch, Cher Gilles, Madame la Présidente Retailleau, Chère Sylvie l'expression de nos salutations distinguées.

Didier GUILLEMOT,
Président de l'Université de
Versailles Saint-Quentin-en-
Yvelines



Patrick CURMI,
Président de l'Université
d'Évry Val-d'Essonne

